

Acte de naissance de Elisabeth Soupiran (27 juillet 1738)

Le vingt septième juillet mil sept cent trente-huit par nous vicaire de Québec, a été baptisée Elizabeth, née d'aujourd'hui, du légitime mariage de Mr Simon Soupirant et de Marie Avisse. Le parain a été Mr Bernard Bruguières, marchand, et la maraine Elizabeth Gaultier, qui ont avec le père signé avec nous, de ce requis suivant l'ordce.

Marie-Elizabeth Gautier Rottot — Soupiran —
Bruguières — Guion Fresnay, Ptre.

Acte de mariage de Michel Pétrimoulx et de Elisabeth Soupiran (Québec, 16 novembre 1756)

Le seize de novembre mil sept cens cinquante-six, sur la dispense de deux bans accordée par M. l'évêque et après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale entre le sieur Pierre Pétrimoux, fils de feu sieur Michel Pétrimoux, négociant en cette ville, et de Dlle Louise Maillou, ses père et mère de cette paroisse, d'une part; et Dlle Elizabeth Soupirand, fille du sieur Simon Soupirand, chirurgien de l'Amirauté, et de défunte Dlle Marie Avis, ses père et mère, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous soussigné prêtre commissaire, des RR. PP. Récollets, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre Mère la Ste-Eglise; et ce de l'agrément de Monsieur le curé et en présence de Messieurs Soupirant, père de l'épouse, et Soupirant, frère de demoiselle Charlotte Soupirant, soeur de dame Pétrimoulx, épouse du Sr Jayat, mère de l'époux, de Maillou, oncle de l'époux, et de plusieurs autres parents et amis soussignés, avec les époux.

Emmanuel Crespel, Récollet, commiss pr. — Pierre Pétrimoulx — L.-M. Jayat — Imbert — Elisabeth Soupiran — Trefflé — Raymond — Soupiran — Dupont — Charlotte Soupiran — A. Petrimoulx — Chevigny — Soupiran, veuve Courtois — Imbert — Dominique Petrimoulx — Chevigny — Barolet — Vital Mailloux — Chevigny — Trefflet Dupont — J.-F. Récher, Ptre.